

CAHIER DES CHARGES TRANSPORT

Dénomination de l'établissement public donneur d'ordre :

Collège MONOD
Avenue Paul Brutus
13170 Les Pennes Mirabeau

Pouvoir adjudicateur : Jean-François Véran, Principal du Collège Monod

Personne responsable du suivi du présent marché : Marie-Claude Olivi, Adjointe gestionnaire du Collège Monod

Mail : ges.clg.monod@ac-aix-marseille.fr

Date limite de réception des offres : vendredi 25 novembre 2016 à 12 heures.

Les offres sont à adresser à Marie-Claude Olivi, Adjointe Gestionnaire du Collège Monod, sous enveloppe cachetée précisant :
MAPA, transports scolaires-NE PAS OUVRIR

Pour être valable, l'offre du candidat devra être constituée des éléments suivants écrits en français :

- Le présent cahier des charges (comportant 1 page) daté et signé.
- L'acte d'engagement indiquant la proposition de prix.
- Justificatifs du régime juridique, attestation de conformité aux normes en vigueur et d'assurance de la société

L'offre du fournisseur le mieux disant sera retenue en fonction des critères suivants :

- Prix : 80%
- Qualité des services associés : 20%

Art 1 : Objet du marché : Transports scolaires EPS

- Lieux de destination : sites sportifs sur la commune des Pennes Mirabeau
- Créneaux : matinée ou AM
- Période : année 2017, pendant le temps scolaire
- Autocar de capacité 48 personnes minimum
- Possibilité d'annuler une rotation au dernier moment (grève, absence de professeur ou autres) avec annulation de la facturation correspondante

Art2 : Assurance

Le prestataire justifie d'une assurance tous risques contractée auprès d'une compagnie agréée.

Art 3 : Durée d'exécution du marché

Le MAPA ainsi que le présent règlement sont valables jusqu'au 31 décembre 2017.

Les Pennes Mirabeau, le 18 octobre 2016

Pouvoir Adjudicateur
Jean-François Véran

A _____, le _____
Lu et approuvé
Nom et signature et cachet du prestataire

